

François Omnès

Le bateleur



www.alterpublishing.com

Le bateleur

François Omnes

www.alterpublishing.com

Comme tous les matins, madame la baronne bougonne devant son petit déjeuner. Jean Dutertre son mari, l'observe sans mot dire. Lui non plus n'est pas de très bonne compagnie en ces jours difficiles. Mais que faire contre un tel coup du sort ?

La santé de sa femme l'inquiète. Elle, si gaie d'habitude, a perdu toute sa joie de vivre. Il ne cesse de se remémorer ces événements qui, au fil des mois, ont détruit tous leurs espoirs, toute raison de vivre. Pourtant, bien que la situation actuelle porte plutôt à la révolte, il se doit, pour ne pas trop perturber sa famille, de rester maître de lui. Les événements de ce fameux jour lui reviennent constamment à l'esprit.

... Trente et un mars de cette année mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf.

Il est un peu plus de midi lorsqu'un homme se présente à l'entrée du domaine. Sans ménagement, affichant un air autoritaire, il leur signifia qu'il leur faudrait avoir quitté le domaine au premier jour de l'été. Persuadés qu'il ne pouvait s'agir que d'une erreur, de prime abord ils s'en amusèrent. Pourtant, bien vite il leur avait fallu se rendre à l'évidence. Il ne s'agissait pas d'une plaisanterie. L'acte de propriété, que leur avait placé sous le nez cet homme antipathique, huissier de justice de son état, était sans équivoque... L'avis d'expulsion les concernait bien, la décision du tribunal était sans appel.

Le notaire, à qui ils s'empressèrent de demander des comptes, leur fit part de son incapacité à empêcher leur expulsion.

- Votre père, monsieur le baron de Puissangueux, a tout perdu au jeu madame la baronne. Voici quelques mois, il m'avait déjà fallu accepter la vente d'une partie de ses biens, tel le Picasso ainsi

que la parure de diamants de feu votre mère, pour rembourser une nouvelle dette de jeu. Heureusement nous avons pu les négocier au Mont-de-piété. "Chez ma tante" comme ils disent. Ils y resteront cinq bonnes années. Ceci nous permettra d'en négocier le rachat, si du moins la chose redevient possible...

Voici un mois environ, il pénétra dans mon bureau sans attendre d'y avoir été invité. Il était euphorique, surexcité même, parce qu'il venait de jouer le reste de l'argent de la vente et la chance, cette fois, lui avait souri. Il venait de gagner une très importante somme d'argent, plus de deux millions de francs. Il espérait pouvoir racheter le collier en tout premier

Il me donna ses instructions. Pensant à vous madame la baronne, je voulus m'en occuper sur-le-champ mais, je ne sais encore pour quelles raisons, il me demanda d'attendre quelques jours. Le pensant en bonnes dispositions, je ne me souvenais pas l'avoir vu si heureux depuis plusieurs années, je n'ai pas insisté. Aujourd'hui je sais que j'aurais dû le faire parce que malheureusement, dès le soir même, il se trouva, comme par hasard, que son adversaire veuille obtenir sa revanche... Il paraîtrait que dans ce milieu il existerait une sorte de "code d'honneur" stipulant que "tout perdant doit d'abord payer sa dette puis obtenir aussi sa revanche". Nul ne doit pouvoir s'y soustraire...

La croyance en je ne sais quelle bonne étoile leur fait perdre toute réserve. Votre père se croyait dans une passe bénéfique. Il accepta une revanche sans limite...

Ils jouèrent deux jours et deux nuits sans presque prendre de repos. La partie resta équitable pendant la première période. À la fin de la première nuit il était gagnant. Puis le second jour rétablit la balance entre les adversaires. Au début de la deuxième nuit, il était de nouveau largement gagnant. Mis en confiance, il baissa sa garde et ne vit pas le coup venir... Petit à petit il reperdit tout ce qu'il venait de gagner et plus encore au point où, exténué, ne

sachant probablement plus ce qu'il convenait de faire, il perdit tout contrôle et se jeta à corps perdu dans la lutte. La chance, à nouveau, ne peut que revenir se disait-il. C'est cyclique. Rien n'y a fait ! Il ne cessa de perdre à chaque levée de cartes... N'ayant plus d'argent à déposer sur le tapis, ses adversaires acceptèrent du "sur parole" jusqu'au moment où, la somme étant si importante, ils refusèrent. Pris au piège, parce qu'il ne fait aucun doute qu'il s'agissait d'un piège, il proposa une dernière bataille, un baroud d'honneur en quelque sorte. Il déposa son titre de propriété du domaine sur le tapis : titre qui couvrirait largement sa dette et lui permettaient même de relancer le jeu.

Inutile de vous dire que ses adversaires n'attendaient que cela. Vous connaissez la suite. Pour en finir avec cette affaire, je me dois de vous préciser que l'interdiction de vous en parler m'en avait été faite. Tenu par le secret professionnel, croyez-moi, en la circonstance, je ne pouvais que le déplorer.

- Maintenant je comprends pourquoi il a brusquement disparu, s'exclama Clarence. Nous avons reçu une carte de Marseille la semaine dernière. Il partait en voyage d'affaires disait-il. Il s'est enfui comme un voleur tout simplement... Il avait pourtant juré à ma mère, sur son lit de mort, qu'il ne jouerait plus. Ho ! Je le hais pour ne pas avoir respecté sa parole ! Qu'allons-nous faire maintenant, comment allons-nous vivre ?

- Monsieur le Baron a acheté, voici plus de quinze ans, un tout petit appartement au village, précise maître Sibour. J'ai réussi à le sauver de la catastrophe. Vous pouvez y habiter en attendant parce qu'il est vide. Ou alors, peut-être pourriez-vous rejoindre votre famille en Champagne... Le frère de votre père, devrait pouvoir vous héberger...

- Mon père et son frère sont fâchés depuis trop longtemps pour que je lui demande de nous accueillir...

- Dans ce cas, prenez l'appartement, votre père ne reviendra pas au village avant longtemps...

Contraints et forcés, ils emménagèrent dans ce petit 'trois pièces cuisine', situé dans un petit immeuble construit en bordure de la gare du village.

Du balcon de la salle de séjour, Ils aperçoivent la haie de peupliers qui entoure l'étang situé sur leurs terres. Lieu enchanteur où ils ont passé tant de moments heureux. Clarence se remémore sans cesse ces joyeux pique-niques en famille. Elle connaît chaque pierre, chaque touffe d'herbes qui bordent le petit chemin. Ce chemin où son grand-père l'a si souvent promenée en tenant les guides de son poney favori. Chaque fois elle revenait au domaine avec une grosse brassée de fleurs sauvages pour sa mère.

- Je ferai tout pour que tu puisses récupérer ton bien, promet Jean.

- Que peux-tu y faire mon pauvre chéri ! ... Nous ne serons jamais à l'abri des folies de mon père. Il finira par nous faire dormir sous les ponts...

Jean lui caressa doucement la main.

- Nous allons nous en tirer. Fais-moi confiance, nous sommes connus dans la région et je vais trouver rapidement du travail. Dans peu de temps, tout cela ne sera plus qu'un mauvais souvenir.

- As-tu pensé aux enfants, vont-ils pouvoir supporter notre brusque manque d'argent ?

- Il faudra bien qu'ils fassent comme nous.

Clarence réfléchit.

- Après tout, Maître Sibour a raison, mon oncle sera peut-être d'accord pour les prendre en charge... Du moins pendant quelque temps. Dès que nous aurons trouvé une meilleure solution nous les ferons revenir !

- Faisons comme tu dis... Nous aurons ainsi tout le temps pour nous retourner. S'il est d'accord pour les accueillir, nous profiterons des grandes vacances qui commencent dans quinze

jours pour les conduire là-bas.... J'espère qu'il acceptera de nous recevoir !

© 2014 AlterPublishing Books

Chez AlterPublishing SAS, édition équitable alternative à l'édition traditionnelle, nous faisons pleinement confiance à nos internautes et à nos lecteurs. Nous attendons donc d'eux que le téléchargement soit, conformément à la législation, utilisé uniquement à titre personnel. Nous avons volontairement exclu toute protection ayant pour but d'empêcher la transmission de nos livres numériques à d'autres lecteurs que nos acheteurs directs ; nous préférons utiliser ce budget lourd et récurrent à des fins plus utiles à tous. Les fichiers numériques commandés, leur contenu, ainsi que tous les éléments reproduits sur le site de téléchargement d'œuvres numériques au titre de ce service (notamment textes, commentaires, illustrations et documents iconographiques) sont protégés par le Code de la Propriété Intellectuelle en France et par les législations étrangères régissant les droits d'auteur et droits voisins, le droit des marques, le droit des dessins et modèles, le droit des brevets. À ce titre, les œuvres de l'esprit, qui sont ainsi présentées et proposées pour le téléchargement et la lecture sont uniquement destinées à un usage strictement personnel, privé et gratuit. Toute reproduction, adaptation ou représentation sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, et notamment la revente, l'échange, le louage ou le transfert à un tiers, sont absolument interdits. Toute utilisation hors de ce cadre serait assimilable à un acte de contrefaçon, qui vous expose à des poursuites judiciaires, civiles ou pénales dans le cadre des dispositifs législatifs et réglementaires en vigueur. Nous comptons donc sur votre éthique qui nous permet de garantir les prix de vente les plus bas du marché et la rémunération des auteurs la plus attractive, maintenant et à l'avenir.